

Fouras jouera la (petite) finale

Les Fourasins ont su s'imposer à domicile face à Lille (3-1) sur la demie retour des play-down. Ils terminent cette saison sur un bien meilleur rythme

Les Fourasins ont confirmé leur victoire (0-3), obtenue vendredi 15 mars, en s'imposant à nouveau (3-1) face à Lille quatre jours plus tard. Dans la première partie, le leader local, Andréa Landrieu, n°52 national, très concentré, domine logiquement le junior belge Tom Closset, n°292, qu'il bat 11-8, 11-4, 11-6. Dans la deuxième, Loïc

Bobillier, n°158 donne une bonne réplique au Franco-Malgache Fabio Rakotoarimanana, n°111. Il perd la première manche 10-12, gagne la deuxième 11-8 puis perd les deux suivantes 8-11 et 5-11. Malgré quelques points de défense très spectaculaires et applaudis par le public, Bobillier n'a pas pu contenir la puissance et la vitesse de son adversaire. Il est à créditer néanmoins d'une bonne prestation.

Gauzy ne laisse aucune chance
Dans la troisième partie, Paul Gauzy, n° 105, au top de sa forme, ne laisse aucune chance à Bastien Dupont, n°147, s'imposant 11-9, 11-4, 11-7. À 2-1 pour Fouras, la quatrième partie opposait les deux leaders. Landrieu avait été

accroché, à l'aller, à Lille, par Rakotoarimanana, qu'il avait cependant battu 3-2. Cette fois-ci, déterminé et méfiant, Landrieu n'a pas fait de détail, s'imposant 3/0, 11-8, 11-8, 11-5. Victoire finale de Fouras 3-1.

À noter que les Maritimes terminent bien la saison, étant sur une série de cinq victoires consécutives. Les joueurs de la presqu'île disputeront donc la finale des play-down, pour le gain de la 7e place de Pro B. Ils seront opposés, à la fin du mois d'avril, au vainqueur de la rencontre Amiens - Villeneuve, qui n'est pas encore jouée.

Par ailleurs, le match de ce mardi aura constitué une bonne préparation pour Andréa Landrieu et Paul Gauzy, qui font partie des 48 qualifiés aux championnats de France seniors, à Montpellier, du 22 au 24 mars. Dans leur fief, les frères Lebrun seront durs à déloger...

Jean-Luc Richard



Andréa Landrieu, en patron. © Crédit photo : Archives Xavier Léoty / SO

Sud Ouest du 21 mars 2024